

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 9 juillet 2026 19:30

En exercice : 33

Présents : 31

Excusés : 1

Absents : 1

Date de la convocation :
02/07/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Mélanie CHARPENTREAU

N° interne de l'acte :
D17_07_2026

jeudi 9 juillet 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Laurent BALDOVINI, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Yannick CLERCQ, Albert CORNUAU, Béatrice COULON, Oriane COUTAND, Laurent DESNOUHES, Emilie DURAND, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Johann PASQUEREAU, Florian PELATAN, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Simon RAMPILLON, Charlene RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Julie RIBARDIERE, Christian RIGAUDEAU, Raphaël ROTURIER, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO, Adeline YVAI-NURDIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Blandine BEAUPERIN (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY)

Membres Absents :

Sandrine VIGNIAL

Modification du règlement d'astreintes

Monsieur le Maire rappelle que le dispositif des astreintes a été approuvé lors de la séance du 27 février 2025.

Il propose d'apporter une modification au règlement de ces astreintes à l'article IV en ajoutant à la liste des personnes pouvant déclencher une astreinte, le 1^{er} adjoint de la commune de SEVREMONT. L'article IV est ainsi modifié :

« IV – MODALITES D'ORGANISATION

Les astreintes mises en place sont des astreintes d'exploitation. Elles se déroulent sur une semaine complète du lundi 17h au lundi suivant 8h.

*L'astreinte est déclenchée par un maire, **maires délégués**, **1^{er} adjoint**, adjoint à la voirie, adjoint aux bâtiments / DGS/ DGA/ RST.*

L'agent d'astreinte est contacté sur le téléphone portable réservé aux astreintes et doit rejoindre l'atelier technique dans les 40 minutes suivant l'appel. »

Le comité social territorial, dans sa séance du 8 juin 2026, a donné un avis favorable à cette modification.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le règlement modifié des astreintes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Vote : unanimité

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Le Secrétaire de séance,

Mélanie CHARPENTREAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY




Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le : 20/07/2026